



---

# *Rapport d'activité 2020*

---

réalisé en partenariat avec :



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

11 JANVIER 2021  
PARTENARIAT DE LA CHIERS  
6, rue du Stade L - 4711 Pétange

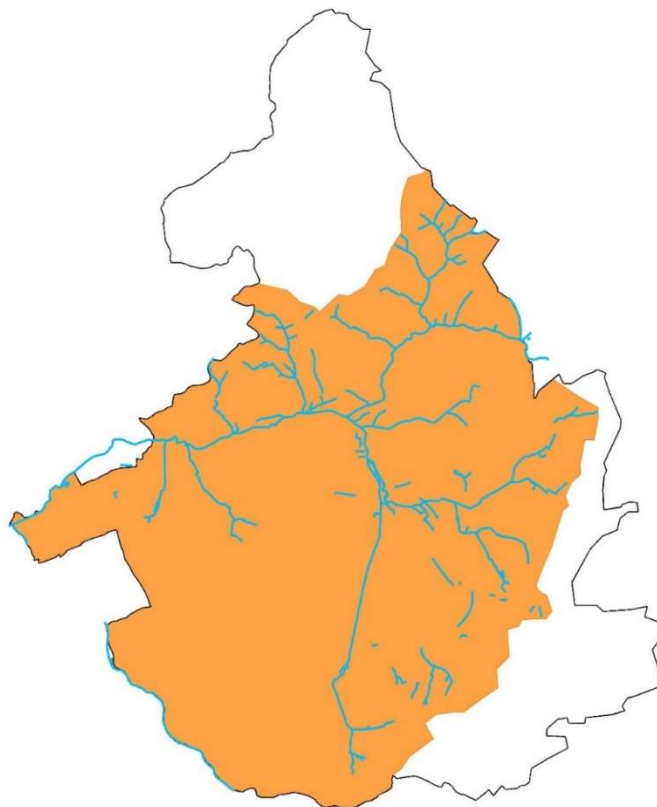
## Table des matières

1. Le bassin versant de la Chiers.....	2
2. Les délégués.....	3
3. Rétrospective.....	5
4. Finances.....	7
5. Bilan et perspectives.....	8

## 1. Le bassin versant de la Chiers

Le bassin hydrographique de la Chiers se situe au Sud-Ouest du Luxembourg. La Chiers est une rivière franco-belgo-luxembourgeoise.

Le bassin luxembourgeois de la Chiers appartient au district hydrographique international de la Meuse (affluent en rive droite).



Bassin versant 80 km<sup>2</sup>

40 Km de rivières

dont 12 km pour la Chiers

source à 352,7 m +NN

3 masses d'eau de surface

2 masses d'eau souterraine

4 Communes

60.000 Habitants

## 2. Les délégués

La convention pour le Partenariat de cours d'eau de la Chiers a été signée le 24 janvier 2019 entre le syndicat SIACH (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du bassin de la Chiers depuis 1995) et le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable.

Le partenariat contribue à une gestion concertée et participative du bassin versant de la région et à la mise en œuvre de plans d'action visant à la conservation ou l'amélioration de la qualité de l'eau et de la préservation des fonctionnalités écologiques associées. La convention cible des projets d'informations, de sensibilisation, de formation et de concertation relative aux bassins. Elle a également pour objet la réalisation de projets techniques et de travaux en concertation avec l'Administration de la Gestion de l'Eau (AGE).



*(de g. à dr.) Simone Asselborn-Bintz, membre (remplacée depuis le 13 juillet 2020 par Mr Steve Gierenz), Roland Breyer, président du SIACH, Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, Tom Ulveling, vice-président du SIACH et Josée-Anne Siebenaler-Thill, membre / Photo Claude Piscitelli*

Les 4 communes membres du bassin tributaire de la Chiers et du SIACH sont :

commune de Käerjeng

commune de Pétange

commune de Sanem

Ville de Differdange.

### 3. Rétrospective

Janvier à mi-Mars

Préparation de la Journée Mondiale sur l'Eau 2020 du lundi 23 Mars au Hall polyvalent de Bascharage :

Conférence sur les « relations publiques dans le domaine de la protection de l'eau ».

Entrevue avec les autres partenariats de cours d'eau le 10 février.

mi-Mars à Avril

Interruption des activités et annulation de la conférence susmentionnée suite aux mesures prises contre la propagation du virus Covid19.

Mai à Septembre

Rédaction d'une charte provisoire et approche d'un programme d'actions selon 7 thèmes

1. information et sensibilisation
2. assainissement des eaux usées
3. gestion des inondations et des eaux pluviales
4. zones protégées et protection des espèces
5. agriculture
6. industries / pollutions historiques et accidentelles / déchets
7. hydromorphologie / patrimoine naturel, bâti, culturel.

Préparation du site internet et du logo du partenariat de cours d'eau de la Chiers pour mieux diffuser l'information auprès du grand public et des partenaires.

Assistance aux communes lors de l'élaboration de PAP (gestion des eaux de ruissellement et eaux pluviales, listing des bassins de rétention).

Participation aux réunions du Comité d'Accompagnement de la pollution de la Chiers.

Entrevue avec les autres partenariats de cours d'eau le 7 septembre

Suivi des projets d'assainissement des communes.

Octobre

Réunion du Comité d'accompagnement le 01 octobre

Conférence DIADeM en ligne - Diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse, cas particulier des médicaments, le 22 octobre

#### Octobre à Novembre

Etude préalable pour la renaturation des rivières de tout le bassin versant de la Chiers.

Listing des entreprises à rejet polluants potentiels (étude des micropolluants, LIST).

Assistance aux communes lors de l'élaboration de PAP (gestion des eaux de ruissellement et eaux pluviales, bassins de rétention des eaux pluviales).

Problématique des lingettes (Ville de Differdange)

#### Décembre

Suivi des projets d'assainissement des communes (mise en conformité des ouvrages existants, nouveaux ouvrages)

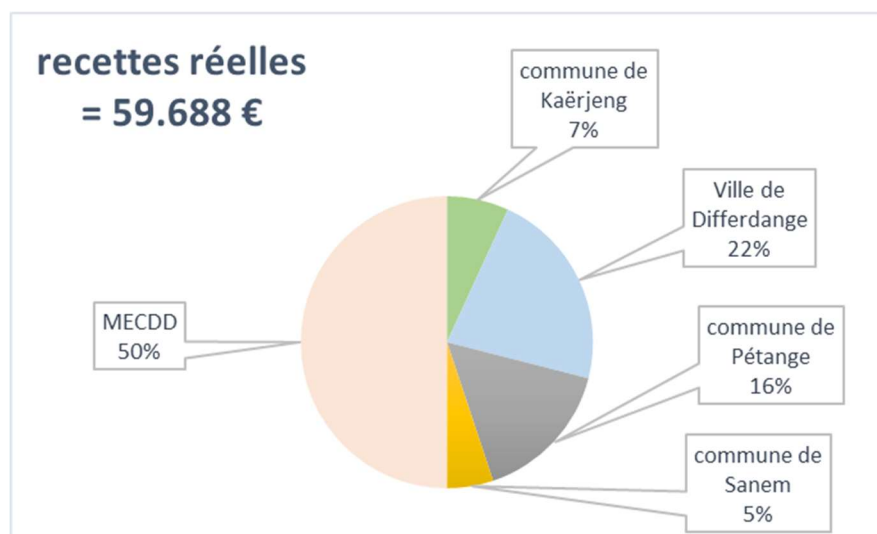
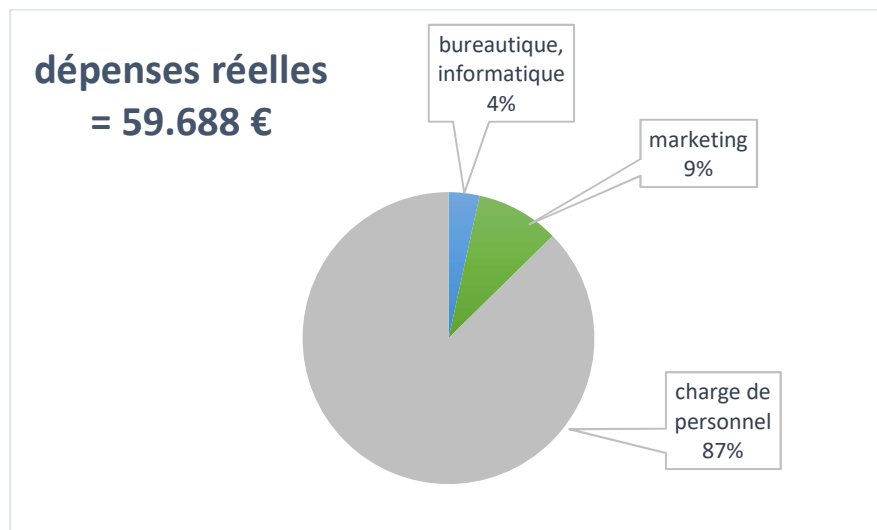
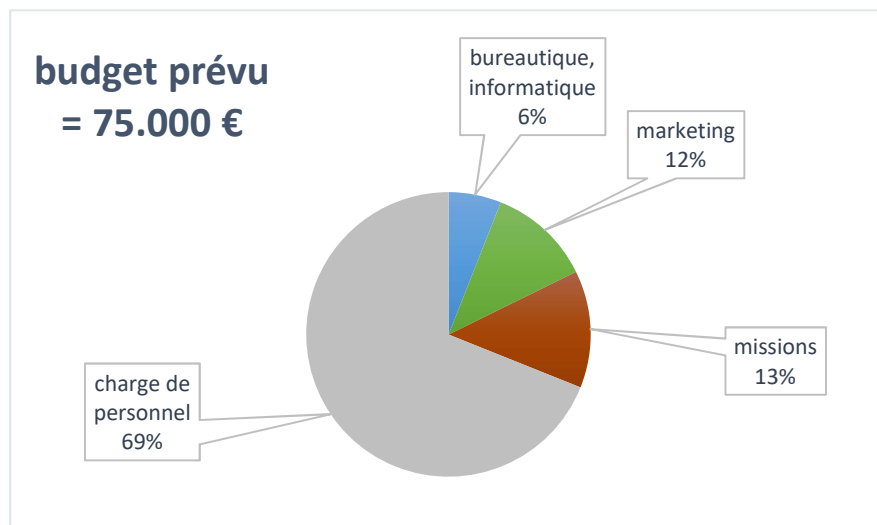
Obtention du statut provisoire d'observateur de la CIM le 10 décembre.

Entrevue avec les autres partenariats de cours d'eau le 14 décembre.

Préparation du programme d'actions 2021.

#### 4. Finances

Compte administratif 2020 : bilan lié au fonctionnement





## 5. Bilan et perspectives

L'année 2020 a été l'année de la mise en place du Partenariat de la Chiers, la définition des thèmes et objectifs, et la détermination des actions à mener.

L'année 2021 sera celle de la mise en œuvre des premières actions concrètes.

Au niveau de la thématique *hydromorphologie*, l'objectif est de convaincre les élus qui ne sont pas encore, soit informés, soit convaincus, pour les amener à engager des travaux de restauration/renaturation. Il s'agit ainsi de produire un document orienté vers les décideurs.

L'autre thème prioritaire de cette année sera la *communication et la sensibilisation*.